

L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE AUX LOGICIELS LIBRES



analyse

Décembre 2006
Pierre van Steenberghe,
Chargé de projets SAW-B

Bill Gates est un des hommes les plus riches du monde. Tout le monde le sait. Lui et ses employés ont créés Windows, Word, Excel, PowerPoint et bien d'autres outils qui permettent tous les jours à des millions de gens de travailler, communiquer et développer des projets.

Or, pendant que le tout nouveau système d'exploitation de Microsoft entre sur le marché, on constate que le débat sur les logiciels libres ne cesse de prendre de l'ampleur et que les communautés web où se retrouvent les passionnés prolifèrent. Mais quelles en sont les raisons ? Les logiciels libres sont-ils aujourd'hui une solution alternative efficiente sur un marché où Monsieur Gates semble s'être assuré une prééminence qui dérange ? Les solutions sont-elles compatibles, moins chères et réellement accessibles aux utilisateurs lambda ? On voit qu'un grand nombre de questions traversent encore l'esprit des utilisateurs mécontents du potentiel Microsoft et qu'ils hésitent dès lors à migrer !

S'il est de notoriété publique que le changement fait peur à tous et provoque une série de freins, il me vient toutefois une autre question, une question sectorielle : les acteurs de l'économie sociale que nous sommes, recherchant une valorisation alternative de notre système de fonctionnement sociétal, sont-ils des pionniers parmi ce mouvement du « libre » aux valeurs fort proches des nôtres ou craignons-nous comme beaucoup l'abandon d'outils sur lesquels, il faut bien le dire, repose notre fonctionnalité quotidienne ?

L'objectif recherché ici, n'est pas de faire un procès à Monsieur Gates, et certainement encore moins à ceux qui hésitent, pensent migrer mais... évaluent encore à ce stade les pour et les contre. Nous allons simplement tenter d'évaluer et de critiquer un certain nombre de principes et de préceptes et de réfléchir, au vu de certains éléments, car tôt ou tard il faudra bien choisir !

Pour commencer, sans vouloir fournir une explication approfondie des logiciels libres, revenons quelques instants sur ce qu'ils sont et sur leurs fondements, d'autant que nous aboutirons à un étrange parallèle...

Un logiciel libre, par opposition aux logiciels propriétaires, est un logiciel tel que toute personne qui en possède une copie a le droit de l'utiliser, de l'étudier, de le modifier et de le redistribuer. Grosso modo, il faut retenir que les logiciels libres sont protégés comme tout logiciel par des droits d'auteur, mais la particularité ici est que l'auteur renonce à l'exclusivité de ses droits en distribuant le logiciel accompagné d'une licence libre, qui énumère les droits, et les obligations, donnés à l'utilisateur.

Mais les développeurs de logiciels libres sont indépendants, issus de toutes tendances politiques et leurs motivations ne sont pas vraiment homogènes. En fait, sans considérer les logiciels du domaine public (pas d'ayant droit ou durée de protection par droits d'auteur dépassée), il faut distinguer deux principaux types de licence. Ce n'est pas tant qu'il faille les retenir, mais surtout qu'il faut se rendre compte que le monde des logiciels libres n'est pas toujours... gratuit.

Par opposition aux licences libres de type GNU⁽¹⁾ qui obligent toute redistribution sous une licence (totalment) libre⁽²⁾, les licences de type BSD (Berkeley software distribution), X Window (licence MIT) ou encore

ASF (Apache software foundation) offrent la plus grande liberté et en général, la seule obligation est de citer les auteurs. Ces dernières permettent donc de redistribuer un logiciel libre de manière non libre. Par exemple, en le modifiant ou en proposant un service, une société peut alors le commercialiser.

Il est donc intéressant de voir que si quelqu'un comme Richard Stallman, fondateur du mouvement GNU, considère que « *le droit d'auteur, en interdisant d'aider ses amis par une simple copie, en privilégiant l'auteur au dépend du monde entier, est nuisible à la société* », d'autres développeurs du libre ont parfois des intentions plus commerciales. Mais retenons simplement que si certains développent des solutions parfois payantes pour le consommateur final, l'essentiel de la démarche du libre reste qu'elle permet une coopération technique et une multiplicité de l'offre, qui ne sont pas sans bénéfice pour les utilisateurs finaux.

Pour comprendre ce qu'est le projet GNU, il ne faut surtout pas négliger ses motivations, relevant de l'éthique et de la philosophie politique. Il vise en effet à ne pas laisser l'homme devenir l'esclave de la machine et de ceux qui auraient l'exclusivité de sa programmation. Le projet GNU œuvre pour une libre diffusion des connaissances, ce qui n'est pas sans avoir d'importantes implications politiques, éthiques et philosophiques. En cela, la démarche de la coopération entre programmeurs, de même que la rétribution directe aux auteurs ou la volonté recherchée d'indépendance de l'homme, rappellent curieusement certaines notions chères à l'économie sociale. Ceci conforte certainement les questions qui sont de savoir si notre secteur en est conscient et si cela le pousse ou non à la migration ?

Pour la petite histoire, à l'origine (années 70), les développeurs avaient pris l'habitude de former des groupes d'utilisateurs pour partager leurs expériences. Ceci était même encouragé par les fabricants, puisqu'à l'époque, c'est le matériel informatique qui était considéré comme la source de revenu et non les logiciels. Mais vers la fin des années septante, avec l'arrivée de la micro-informatique, une place de choix est désormais donnée aux éditeurs de logiciels, et Bill Gates, en premier, commence à vendre des programmes compilés, indépendamment du matériel. En cas de problème, l'utilisateur est dorénavant totalement dépendant de l'éditeur puisqu'il n'y a plus d'accès aux codes sources, c'est-à-dire au langage ayant servi pour la programmation.

Aujourd'hui, grâce au mouvement du libre, les utilisateurs ont donc récupéré leurs droits en coopérant à nouveau au travers de communautés sur le web. La coopération entre des programmeurs indépendants nous permet maintenant d'accéder à des outils pour lesquels aucun groupe ne touche de droits, provenant d'un coût par ailleurs exorbitant pour un simple utilisateur ou pour une petite structure. Ce qui pose bien entendu la question du droit d'accès à l'informatique pour les populations précarisées, mais nous laisserons cette question de côté.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, logiciel libre ne veut pas dire gratuité et cela sur deux points particuliers pour les organisations qui font le choix de migrer vers le libre. Premièrement, il faut savoir que certaines solutions dont vous pourriez avoir besoin sont payantes, mais pas dans la plupart des cas. Ensuite, prendre la décision de travailler avec un système et des logiciels libres, impliquent des frais d'informaticiens et un investissement interne en temps.

Comme le dit Laurent Dery de l'asbl Esnet : « *Le passage au libre n'est pas tout à fait gratuit. Il convient de considérer divers coûts durant la phase initiale de la migration. Il faut d'abord bien évaluer les besoins, ce qui représente un certain travail d'analyse. Ensuite, il y a l'installation proprement dite et certains réglages à effectuer par une personne compétente. Enfin, il ne faut pas négliger la nécessaire formation des utilisateurs car on ne passe pas sans transition d'un environnement à un autre. Bref, le coût se fait sentir au début – tout comme pour l'achat de nouvelles licences de logiciels propriétaires – il devient négligeable par la suite puisqu'il n'est plus nécessaire de payer de nouvelles licences lorsqu'une nouvelle version est disponible ou lors de l'achat de nouveaux ordinateurs* ».

La migration demande donc une évaluation au cas par cas ! Mais d'un autre côté, une considération idéologique se pose surtout à nous : n'est-il pas finalement plus intéressant de payer pour du service d'expertise et développer les réseaux locaux que d'enrichir une multinationale et ses actionnaires ? Voulons-nous acheter du clé-sur-porte pour la facilité ou préférons-nous adopter une solution adaptée grâce au travail d'un homme ou d'une structure partenaire ?

Dans la situation actuelle, cette question se pose de manière urgente. En effet, nous le savons, le nouveau système d'exploitation de Microsoft, Vista, commence à envahir le marché et est donc désormais vendu sur la plupart des nouveaux ordinateurs, du fait du système OEM⁽³⁾. Acheter un nouvel ordinateur pour sa structure signifie dès aujourd'hui avoir deux systèmes d'exploitation et des logiciels différents dans son parc. A partir de là, n'est-ce pas l'argument d'influence pour adapter tous ses ordinateurs ? Mais quel en sera le coût à un peu moins de 400€ par ordinateur ?

Toutefois, à ce stade, force est de constater que nombre d'organisations d'économie sociale ont encore beaucoup d'interrogations et de freins. En questionnant⁽⁴⁾ nos membres, on remarque effectivement qu'aucun n'utilise uniquement du libre et que la plupart même n'utilisent que les produits Microsoft. Seul de rares exceptions utilisent quelques logiciels libres, généralement en gardant le système d'exploitation de Microsoft (Windows).

Après avoir participé à une journée de présentation et de confrontation des nouveaux produits Microsoft et des produits du libre, organisée par Aces Informatique, on remarque que les personnes ayant répondu à notre petite enquête soulève les mêmes interrogations et constats que certains des participants : il y a parfois encore des difficultés dans l'envoi de documents (Word), il y a des incompatibilités avec certains logiciels (Access, comptables, etc.), on a peur de perdre de l'information lors de la migration, on craint l'investissement en temps nécessaire, etc. Mais si certains mentionnent également de mauvaises expériences de connaissances, une résistance au changement en interne, beaucoup soulignent un manque de visibilité de l'offre et de support organisé, et de formations.

Plus inquiétant, une EFT nous a même rapporté que certains de ses interlocuteurs (banque et secrétariat social) leur ont dit ne pas pouvoir garantir le service s'ils utilisaient des logiciels libres !

Cela démontre aux acteurs du secteur proposant du libre qu'il reste beaucoup de travail de communication et d'information à faire. Cela montre aussi qu'il reste de nombreux freins, doutes et craintes au sein même du secteur de l'économie sociale.

Une réflexion qui est parfois débattue est de savoir si, finalement, pour installer du libre dans une structure, il n'est pas obligatoire d'avoir un informaticien en interne ? Pour beaucoup en effet, le monde du web s'arrête bien avant la connaissance même de l'existence de communautés de discussion et de développement des logiciels libres sur la toile. Ne faut-il donc pas être un passionné avant même de se lancer, afin de pouvoir obtenir les éclaircissements nécessaires en cas de problèmes ou les mises à jour parfois difficiles à trouver ?

Face à toutes ces questions, une myriade d'associations va se voir proposer une solution de facilité qui, il faut le dire, sera difficile de refuser pour bon nombre de petites structures pour lesquelles le temps de travail homme est précieux. Elles auront le « privilège » d'obtenir le nouveau système d'exploitation Vista et Microsoft office 2007 gratuitement, grâce aux accords obtenus par l'association SocialWare et le géant américain. Mais une question se pose tout de même : faut-il profiter de cette offre bien aguichante ou faut-il voir en cette opération une nouvelle démarche commerciale visant à s'assurer une future clientèle dès lors fidélisée ? C'est une question objectivement difficile pour beaucoup car le temps de travail est souvent précieux pour de petites organisations et la fiabilité des outils informatiques une nécessité certaine pour nous tous !

En définitive, il faut se demander s'il est pertinent de confronter l'ensemble des avantages et inconvénients de l'une et de l'autre solution. Il y a-t-il réellement un meilleur choix ? Chacun et chaque structure dispose de certains moyens, de priorités et d'idées propres. Ne s'agit-il donc pas en fin de compte d'un choix avant tout idéologique ?

Ceci dit, une alternative intéressante est peut-être de migrer progressivement, en commençant par utiliser certains logiciels libres comme un web explorer par exemple, afin de progressivement se familiariser avec ce nouvel environnement. Chacun devra finalement bien se positionner ! Le débat continue...

Le B.A.-ba du logiciel libre

Un logiciel libre est, dans la majorité des cas, un logiciel gratuit. Mais il s'agit aussi et avant tout de logiciels ouverts – d'où le nom « open source » – qui peuvent être modifiés par tout un chacun (qui s'y connaît) selon ses propres besoins. Les logiciels libres évoluent donc très vite. L'avantage est que leurs bugs sont publiés et il se trouve souvent une personne pour trouver rapidement une solution. Il y a donc très peu de virus avec les logiciels libres.

Le désavantage est qu'il n'existe pas encore de logiciels libres pour répondre à tous les besoins et qu'étant donné le côté « bénévole » de l'open source, ce dernier n'atteint pas toujours la performance des logiciels payants.

Quelques logiciels libres bien connus

Linux est un système d'exploitation. Il s'agit donc d'un ensemble de programmes qui permettent de démarrer l'ordinateur et surtout fournissent un environnement cohérent qui permet de faire tourner les différentes applications sur l'ordinateur. C'est le pendant de Microsoft Windows ou de MAC OS. Pour se procurer Linux, on peut surfer sur www.ubuntu.com, où se trouve une version gratuite. Le site www.redhat.com offre une version payante destinée aux entreprises et www.debian.com s'adresse davantage aux professionnels de l'informatique.

OpenOffice. Il s'agit d'un logiciel de bureautique (similaire à Microsoft Office) qui offre un traitement de texte (Writer presque identique à Word), un tableur (Calc similaire à Excell), un module de présentation et de création multimedia (Impress similaire à Power point), un logiciel permettant de réaliser du dessin vectoriel (Draw) et un logiciel de création de base de données (Base similaire à Access). Pour se le procurer, il suffit de surfer sur www.openoffice.org ou <http://fr.openoffice.org/> pour la version française.

Firefox. Il s'agit d'un navigateur web (tel que Internet explorer) qui permet tout simplement de surfer sur Internet. La version 2.0 est disponible en téléchargement depuis le 24 octobre 2006 sur le site <http://www.getfirefox.com>.

Pour plus d'informations :

www.fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_libre

www.gnu.org

www.iful.org

www.winlibre.com

<http://fr.openoffice.org/>

www.microsoft.be

(1) GNU vient de « Genuinely Not Unix » (authentiquement pas Unix) et veut dire « GNU's Not Unix ». C'est un jeu de mots, puisqu'il s'agit d'une licence de logiciel libre (système d'exploitation GNU de type Linux, qui est un Unix libre). De plus, c'est amusant (du moins pour les matheux !) parce ce que c'est récursif.

(2) Le mouvement GNU « insère » dans les logiciels libres un copyleft qui permet de résoudre deux exigences apparemment contraires, à savoir permettre le libre partage d'un logiciel, tout en interdisant son intégration dans des produits non partageables.

(3) OEM : original equipment manufacturer : système d'exploitation Microsoft (et Office) installé sur un ordinateur que vous achetez en magasin avec interdiction de réutiliser les logiciels sur un autre appareil. *Prix plus ou moins annoncé TVAC sans aucune valeur officielle.

(4) SAW-B a lancé une enquête auprès de ses membres pour connaître leurs pratiques. Une quinzaine d'organisations ont répondu.